

PRÉFET DE MAINE-ET-LOIRE

Direction départementale des Territoires

Angers, le 04 avril 2016

Service Sécurité Routière et Gestion de Crise

Unité Loire et navigation

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

BASSIN DE LA MAINE

AVIS À LA BATELLERIE

Rivière : LA SARTHE

Référence : 16-063

Le Directeur départemental des Territoires

- Vu le Code du domaine public fluvial,
- Vu le Code général de la propriété des personnes publiques ;
- Vu le règlement général de police de la navigation intérieure ;
- Vu le règlement particulier de police sur les rivières du bassin de la Maine ;
- Vu la cote de hauteur d'eau relevée à l'échelle de l'écluse de Châteauneuf-sur-Sarthe pour la rivière la Sarthe ;
- Vu la demande du conseil départemental de Maine-et-Loire ;

Les usagers de la voie d'eau sont informés de la réouverture à la navigation sur la Sarthe, dans le département de Maine-et-Loire à compter du **4 avril 2016**.

Pour la Préfète et par délégation,
le directeur départemental des Territoires,
et par délégation,
le chef de l'unité Loire et navigation,



Didier Huchedé